

OBSERVATOIRE RÉGIONAL ÉNERGIE BIOMASSE ET GAZ À EFFET DE SERRE

01/08/2022

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE VERSION N°2

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

SUIVI DE LA FILIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE



SOMMAIRE

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

MÉTHODOLOGIE

LEXIQUE

Ce document est élaboré par l'AREC dans le cadre des travaux de l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre de Nouvelle-Aquitaine (OREGES).



SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

SOURCES

- SDES : données sur la production énergétique du parc
- Gestionnaires de réseaux électriques : données sur le parc d'installations et la production énergétique

ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

De l'échelle communale (données à l'installation) à l'échelle régionale

FRÉQUENCE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

- Gestionnaires de réseaux :
 - Données du parc : tous les trimestres
 - Données de production énergétique : tous les ans

ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE DIFFUSION DES DONNÉES DU SUIVI

Echelles territoriales (de l'échelle de l'installation à l'échelle régionale)

FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES DU SUIVI

- Données du parc : tous les trimestres
- Données de production : tous les ans pour l'année N-1

VALORISATION DE L'INFORMATION

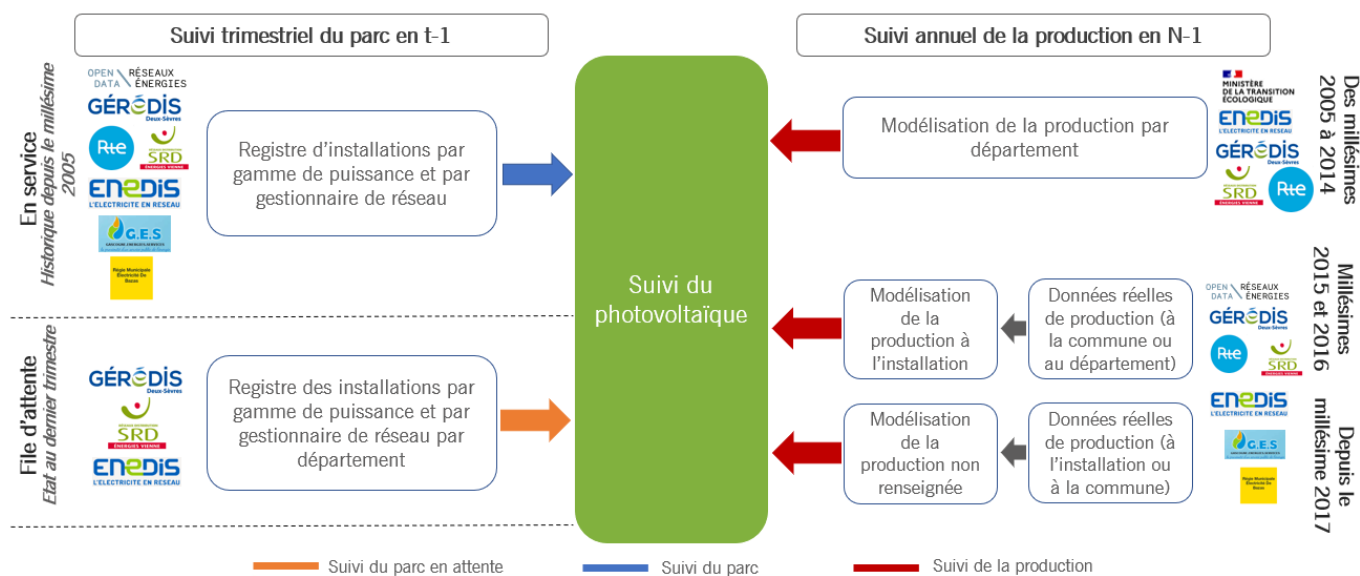
- Site de datavisualisation de l'observatoire OREGES AREC Nouvelle-Aquitaine
- Publication annuelle « chiffres clés énergie et gaz à effet de serre en Nouvelle-Aquitaine ».
- Diagnostics territoriaux et appui aux territoires
- Terristory®



MÉTHODOLOGIE

Le suivi du parc des installations photovoltaïques et de la production énergétique de ces installations est réalisé depuis le millésime 2005. L'ensemble des informations sur le parc, la puissance installée et l'énergie produite sont disponibles sur le site de datavisualisation de l'Observatoire Régional de l'Energie, de la biomasse et des Gaz à Effet de Serre (OREGES) de l'AREC Nouvelle-Aquitaine.

SYNTHÈSE GRAPHIQUE



DONNÉES ET INDICATEURS PRODUITS

Le suivi annuel de la filière réalisé par l'observatoire permet la production, à l'échelle de chaque installation en Nouvelle-Aquitaine, des informations suivantes :

Parc en service :

- Données techniques sur le parc (à l'installation) :
 - Le nombre d'installations
 - La commune d'implantation
 - La date de mise en service
 - La puissance installée (MWc)
 - Le gestionnaire de réseaux
- Production électrique par installation en GWh

Parc en attente :

- Données techniques (par département et par gestionnaire de réseaux) :
 - Le nombre d'installations
 - Le département
 - La puissance nominale (MWc)



MÉTHODOLOGIE

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES ET HISTORIQUE

Parc en service :

Les informations sur le parc photovoltaïque en service et la production énergétique associée sont disponibles depuis le millésime 2005. Depuis le millésime 2017, ces données sont disponibles chaque trimestre en open data et par transmission directe par les gestionnaires de réseaux sous forme de tableaux récapitulatifs.

Parc en attente :

Les informations sur le parc photovoltaïque en attente sont disponibles depuis le millésime 2021. Ces données sont transmises par les gestionnaires de réseaux sous forme de tableaux récapitulatifs de la file d'attente.

SOURCE(S) MOBILISÉ(ES)

Parc en service :

Le suivi du parc photovoltaïque est réalisé à partir des données techniques transmises pour l'ensemble du parc en service (puissance installée, date de mise en service de l'installation, et gestionnaire de réseaux associé). Ces données réelles, transmises chaque trimestre, sont issues :

- Du registre national des installations de production et de stockage d'électricité (Agence ODRE), donnant une information à l'installation des données techniques et administratives du parc pour l'ensemble des gestionnaires de réseaux et régions présentes dans le registre
- De l'open data d'Enedis, pour l'ensemble des installations par gamme de puissance et par département
- Des tableaux récapitulatifs du parc en service de Sorégies et Gérédis, donnant une information fine à l'installation des données techniques et administratives du parc

Le suivi de l'énergie produite par la filière est réalisé à partir :

- Des données réelles de production à l'installation pour l'ensemble du parc en service disponible en open data (registre national des installations de production et de stockage d'électricité) depuis le millésime 2017.
- Des données réelles de production à la commune pour l'ensemble du parc en service disponibles sur l'open data d'Enedis.
- Des tableaux récapitulatifs transmis à l'échelle régionale par les gestionnaires de réseaux d'électricité.

Parc en attente :

Le suivi de la file d'attente est réalisé depuis le millésime 2021 à partir des transmissions trimestrielles des gestionnaires de réseaux des tableaux récapitulatifs de données par département.



FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES

L'actualisation des données du parc (en service et en attente) est réalisée chaque trimestre. L'actualisation des données de production énergétique se fait chaque année pour l'année N-1.

EXPLOITATION ET PRODUCTION DES INFORMATIONS

Parc en service :

L'actualisation du suivi du parc photovoltaïque se fait chaque trimestre à partir des données transmises par les gestionnaires de réseaux et du registre national des installations de production et de stockage d'électricité. Cette actualisation se fait à l'échelle de l'installation pour les installations > 36 kWc et à la plus petite échelle disponible (commune, EPCI ou département) pour les installations < 36 kWc¹. On y retrouve des informations comme la date de mise en service, de raccordement, la gamme de puissance, le gestionnaire de réseaux... Les données à l'installation du registre sont fiabilisées à partir des données transmises par les gestionnaires de réseaux. Un calage avec les données départementales est nécessaire. Le suivi du parc photovoltaïque permet d'avoir une connaissance des installations mises en service en région depuis le début de la filière jusqu'au dernier trimestre disponible.

L'actualisation du suivi de la production énergétique se fait chaque année en fin d'année N pour l'année de production N-1, à partir des données suivantes :

- Pour les millésimes 2005 à 2014 : la production énergétique annuelle est disponible à l'échelle départementale, à partir des données transmises par les gestionnaires de réseaux.
- Pour les millésimes 2015 à 2016 : la production énergétique annuelle est modélisée à partir des données réelles de production à la commune des installations RTE et Enedis mises en service et de ratios de production calculés en fonction de la puissance théorique de fonctionnement de chaque installation au cours de l'année de production. Ces ratios sont calculés en fonction de la production réelle annuelle régionale transmise par les gestionnaires de réseaux.
- Depuis le millésime 2017 : le suivi de la production énergétique annuelle est réalisé à l'installation à partir des données réelles présentes dans le registre national des installations de production et de stockage d'électricité (Agence ODRE). Les productions énergétiques individuelles non renseignées ou jugées aberrantes (en fonction de l'ensoleillement annuel connu du département et de la donnée de production annuelle départementale) sont modélisées par gamme de puissance, à partir de ratios de production calculés en fonction de la puissance théorique de fonctionnement de

¹ L'ensemble des données (parc et de production énergétique) sont soumises au secret statistique pour les communes comptabilisant moins de 10 installations d'une puissance de moins de 36 kVA. La production des données pour cette partie du parc se fait donc à l'échelle communale.



chaque installation au cours de l'année de production. Ces ratios sont calculés en fonction de la production réelle à l'installation (renseignée par département et par gamme de puissance) présente au sein du registre.

Parc en attente :

Depuis le millésime 2021, le suivi du parc en attente (avec convention de raccordement signée) se fait grâce aux données des gestionnaires de réseaux. La production de ces données est réalisée chaque trimestre, pour la file d'attente du trimestre précédent. Ce suivi trimestriel se fait par gamme de puissance, par gestionnaire de réseaux et par département.

MÉTHODE DE RESTITUTION DE L'INFORMATION

Les informations sont restituées selon la méthode bottom-up : de l'échelle communale à l'échelle régionale.

VALORISATION

Les données issues du suivi de la filière des biocarburants sont valorisées :

- Dans les bilans produits par l'AREC, aux échelles régionale et départementales ;
- Sur le site de datavisualisation de l'OREGES ;
- Dans les diagnostics territoriaux réalisés en partenariat avec les collectivités locales ;
- Terristory®

LEXIQUE

ODRE : Open Data Réseaux Energies

RTE : Gestionnaire du Réseau de Transport Electrique

SDES : Service de la Donnée et des Etudes Statistiques



L'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC) a pour missions l'observation et le suivi des politiques de transition énergétique et d'économie circulaire en région Nouvelle-Aquitaine. Elle intervient dans les domaines suivants : **énergie** (production et consommation, énergies renouvelables), **émissions de gaz à effet de serre**, **ressources** (biomasse...) et **déchets**.

60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57
info@arec-na.com
www.arec-nouvelleaquitaine.com
[@AREC_NA](https://twitter.com/AREC_NA)